

Le Conseil de Direction

Président	B. CLERBAUX
Vice-Président	P. COX
Vice-Président	M. JORTAY
Secrétaire Générale	F. HENNEQUIN
Trésorier	S. COLIN
Conseiller	S. AGNEESSENS
Conseiller	M. PARYSKI
Conseiller	J-C. DE BRAUWER
Conseiller	B. IPPERSIEL
Conseiller	P. LACONTE
Conseiller	A. VANDERPUTTEN
Représentant SPW DGO4	M. TOURNAY
Représentant AATL RBC	M. STEENS

Siège social

Chaussée de La Hulpe 177/5
B - 1170 Bruxelles
Téléphone : 02 639 63 00
Téléfax : 02 640 19 90
e-mail : cub@urbanistes.be
site : www.urbanistes.be

Compte bancaire

ING 310-0412682-33
IBAN BE79 3100 4126 8233
BIC BBRUBEBB

Union

A/A.U 17.528-7049

Creating our futures.

ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners
Conseil Européen des Urbanistes

MEMBRE DU CONSEIL
EUROPEEN DES URBANISTES

MEMBER OF THE EUROPEAN
COUNCIL OF SPATIAL
PLANNERS

www.ectp-ceu.eu

*

Membre de l'ARIB
(ARCHITECTS IN BRUSSELS)

PRESENTS : 46 sur 150 membres (après démissions et avant les nouvelles admissions durant l'AG) soit 31 % des membres		
CLERBAUX	Bruno	Président
COX	Pierre	Vice-Président
HENNEQUIN	Fabienne	Secrétaire Générale
COLIN	Serge	Trésorier
DE BRAUWER	Jean-Claude	Conseiller
IPPERSIEL	Bertrand	Conseiller
AGNEESSENS	Sylvie	Conseiller
PARYSKI	Mati	Conseiller
STEENS	Michel	Représentant RBC AATL
TOURNAY	Marc	Représentant SPW DGO4
AERTS	David	
CARTON	Vincent	
CIPOLAT	Fabrizio	
COLLIN	Luc	
COSTA	Henri	
CULOT	Jean-Christophe	
DAILLY	Véronique	
DARDENNE	Renaud	
DEBERG	Yves	
DEGRAEVE	Jean-Michel	
DELVAUX	Pascale	
DEMANET	Marie	Pas signé
DEMOLIN	Jean-Paul	
DEREMINCE	Thomas	
DESQUESNES	Vincent	
FALYS	Dominique-Anne	
FRISQUE	Christian	Pas signé
HAMAL	Jean-Philippe	
LEFEBVRE	Lucie	
MARIAGE	Xavier	
NICOLAS	Philippe	
PEETERS	Serge	
PHILIPPART DE FOY	Pierre	
PIANET	Muriel	
QUOIRIN	Marie-Hélène	
ROGEMAN	Daniel	Pas signé
SIMOENS	Pascal	
SMOES	Nathalie	
TILMAN	Sophie	
TIMMERMANS	François	
UYTTEBROUCK	Frans	
VAN DER VAEREN	Guillaume	
VAN WUNNIK	Pierre	
VERMEYLEN	Paul	
VINCENT	Chantal	
VITAL	André	
		46
PROCURATIONS A :		

AERTS	David	Wibrin
CLERBAUX	Bruno	Barras, Defawe, Duchateau, Laconte, Van Cauwenberghe
COLIN	Serge	V. Michel
DE BRAUWER	Jean-Claude	C. Meyfroid
HENNEQUIN	Fabienne	Antoine, Hanocq, Pissart
IPPERSIEL	Bertrand	Vanderstraeten
Sont excusés : Mesdames et Messieurs Antoine, Barras, Blomme, Bruyère, Dachelet, Defawe, Duchateau, Fuchs, Hanocq, Jodogne, Jortay, Laconte, Meyfroid, Michel, Pissart, Puttemans, Sirault, Van Cauwenberghe, Van Cutsem, Vanderputten, Vanderstraeten, Wibrin (22)		
EXCUSES : 22 (15 % des membres), 12 procurations		
NON EXCUSES : 82 (55 % des membres)		

2. LIEU

Théâtre La Ruche

Avenue Marius Meurée, 1 à 6001 Charleroi

3. PROGRAMME DE L'AG

17H00 Assemblée générale

18H15 Accueil des 17 nouveaux membres

18H30 Présentation de la police Protect

19H00 Conférence-débat sur la reconversion de sites industriels en Wallonie et au GD de Luxembourg

Invités :

Monsieur Germain Dondelinger, président du Fonds Belval parlera de la reconversion du site Belval à Esch-sur-Alzette

JNC & Monsieur Bruno Bianchet, auteurs de projet du master plan pour l'entreprise Dufenco parleront de la reconversion du site des anciennes Forges de Clabecq à Tubize

La conférence sera suivie d'une séance de questions-réponses.

20H30 Walking Dinner

4. COMPTE-RENDU DE L'AG

1. Approbation du PV de l'AG ordinaire du 1^{er} mars 2012

Le PV est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES

1. RAPPORT DU CD sur les activités et les projets en cours depuis février 2012

1.1. ACTIVITES DU CD ET SECRETARIAT

Le CD s'est réuni 9 fois en produisant du travail entre les réunions ; chaque réunion a fait l'objet d'un PV détaillé.

Les réunions ont lieu en alternance en Wallonie (DGO4 direction extérieure à Namur) et à Bruxelles soit à l'AATL (CCN directement accessible en train) soit au siège de la CUB. Pour satisfaire un maximum de membres, les réunions ont lieu des jours de la semaine différents, à 10 heures ou midi dans les administrations (wallonne et bruxelloise) et à 19H00 au siège de la CUB.

Le CD doit cependant regretter l'absence fréquente, voire systématique, de certains de ses membres ayant empêché d'atteindre le quorum à 3 reprises sur les 9 réunions et posant la question de leur réelle motivation.

Des E-News hebdomadaires sont toujours envoyés aux membres avec les avis de marché, les candidatures, les événements et différentes informations professionnelles.

1.2. RELATIONS EXTERIEURES : RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS

A. ETAT FEDERAL

BELIRIS : Aucun élément nouveau à la connaissance de la CUB

B. WALLONIE

B1 Concours d'urbanisme pour étudiants 2012-2013

L'organisation du concours fait partie de la mission confiée par le Ministre Henry à la MRAU (article 256.1 du CWATUPe) dont la personnalité juridique est assumée par l'UWA. La MRAU a invité les établissements supérieurs et universitaires de la Communauté française Wallonie-Bruxelles qui dispensent un enseignement en architecture, en urbanisme, en aménagement du territoire, en géographie, en architecture du paysage et en sociologie urbaine à inscrire ce concours dans les cursus académiques pour l'année 2012-2013.

Le Cabinet Henry avait souhaité la collaboration de la CUB. Cependant aucun accord n'a pu être trouvé en matière de collaboration rémunérée.

La CUB n'a donc pas participé à ce concours, si ce n'est officieusement par l'intermédiaire de quelques membres intervenus à titre personnel : Chantal Vincent comme membre de l'UWA, Fabienne Hennequin comme urbaniste SPI, Sophie Tilman et Julien Pissart comme urbanistes acteurs et d'autres membres enseignants participant au Concours avec leurs étudiants.

Le site choisi est situé dans l'agglomération liégeoise sur les communes de Liège, Ans, et Saint-Nicolas : ce quartier anciennement site minier fait l'objet de plusieurs grands projets : Transurbaine (future ligne TCSP), nouvel hôpital du CHC, nouveaux quartiers résidentiels, nouveaux parcs d'activités économiques, développement de quartier de gare,...

Il s'agit d'un concours d'idées qui a pour but d'identifier des visions d'avenir pour le développement urbanistique au 21^e siècle, et la régénération du tissu urbain ancien, d'un site localisé en zone périurbaine d'une grande ville.

Le concours vise à mettre en lumière la créativité autant que la liberté d'esprit des futurs professionnels dans ces différentes disciplines, ainsi qu'à encourager leur capacité de réflexion en suscitant un débat ouvert sur le modèle urbain le mieux adapté aux évolutions à court et moyen terme de notre société.

Des séminaires « libres » ont eu lieu en chambre et sur place sous forme de visites accompagnées d'acteurs locaux.

Les projets doivent être rentrés en août 2013. Les prix seront remis en octobre 2013. Un membre de la CUB fera partie du jury international.

B2 Révision du CWATUPE

Dans la suite aux travaux d'évaluation du CWATUPE par une dizaine de membres (P. Cox, F. Hennequin, S. Agneessens, C. Tilman, J.M. Degraeve, C. Vincent, M. Pianet, D. Aerts, M-H Quoirin,..) la CUB a participé aux tables rondes réunissant la plupart des associations et administrations concernées (30 à 40 intervenants), organisée par l'intervenant pluridisciplinaire « Perspective Consulting », afin de valider les constats d'évaluation.

De source officielle, la réécriture du CWATUPE serait en chantier au sein du Gouvernement wallon.

La CUB a signalé au Gouvernement wallon son intérêt d'être associée à la suite des travaux. Une veille est maintenue afin de pouvoir remettre notre avis en temps opportun.

B3 Révision du SDER

Dans le cadre de la révision du SDER, le Gouvernement wallon a demandé l'avis de la CUB en date du 26 juillet 2012.

Il a organisé quatre séminaires réunissant une trentaine d'autres instances (liste fermée) durant le mois de septembre 2012. Les thèmes portaient sur l'habitat durable, l'économie, les transports durables, le patrimoine et les ressources.

Plusieurs membres y ont représenté la CUB (X. Mariage, F. Uyttebrouck, B. Clerbaux, H. Duchateau, P. Cox, C. Fuchs, L. Jussiant, D. Aerts)

Une commission de travail Ad'hoc réunissant une dizaine de membres (P. Cox, F. Hennequin, B. Clerbaux, D. Aerts, F. Uyttebrouck, C. Fuchs, D. Recollecte) avait dégagé le point de vue à soutenir par la CUB.

Une note de synthèse a été rédigée et adressée le 5 octobre 2012 aux autorités dont les objectifs généraux soutenus par le groupe de travail sont :

- I. Soutenir une économie créatrice d'emplois ;
- II. Répondre aux besoins des citoyens en logements et services ;
- III. Lier transports et aménagement du territoire ;
- IV. Protéger et valoriser les ressources et le patrimoine ;
- V. Positionner la Wallonie dans la Belgique, le Benelux, l'Europe, le Monde.

(Voir rapport sur le site web).

De plus, une réunion interne complémentaire a été organisée à Charleroi le 28 novembre 2012, à laquelle tous les membres de la CUB étaient conviés. Une vingtaine de participants y ont participé.

L'objectif visait plus spécifiquement une analyse comparative entre les suggestions émises par le groupe de travail formé au sein de la CUB et les positions retenues par la CRAT. Ce travail comparatif a été mené par D-A Falys et S. Tilman, (nos représentantes au sein de la CRAT).

Deux autres réunions seront organisées dans le courant de cette année 2013.

B.4 RW/ Concours pour le réaménagement de l'hypercentre de Mouscron

Rappel : Janvier 2012 : B Clerbaux et P Cox ont participé à la première réunion regroupant une vingtaine d'intervenants afin d'analyser les candidatures remises et à la présélection des candidats.

Mai 2012 : une visite du site fut organisée avec le secrétaire communal réunissant B Clerbaux, P Cox, M Paryski et S Colin préalablement à la deuxième réunion de sélection

Juin 2012 : désignation du lauréat. Le jury s'est réuni une journée complète pour examiner les propositions de 4 bureaux sur base d'une présentation anonyme. La CUB y était représentée par Serge Colin et Mati Paryski.

B.5. Participation à des colloques

La CUB a participé à 3 colloques qui ont, tous deux, drainé beaucoup de monde:

- Le colloque du 29 mars 2012, au Centre des Congrès de Liège, co-organisé par la CUB et la DGO4 pour le 50^e anniversaire de la Loi organique de 1962. Bruno Clerbaux a participé à l'élaboration du programme et aux réunions préparatoires ; Bruno Clerbaux, Fabienne Hennequin et Pierre Laconte y ont fait un exposé ; d'autre part plusieurs membres de la CUB y étaient présents.
- Le colloque du 13/09/12 de l'ABEFDATU (Association Belge Francophone de Droit de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme), à Louvain-la-Neuve ; Bruno Clerbaux y a animé une des 4 après midis.
- Le colloque du 22 novembre 2012 du Ministre Nollet sur « Quartiers en transition: une dynamique de réhabilitation pour les quartiers de logements publics en Wallonie » : simple assistance.

C. BRUXELLES CAPITALE

- AATL: L'AATL envoie à tous les membres de la CUB son rapport annuel. Toutes les publications sont téléchargeables sur son site www.urbanisme.irisnet.be
- PRAS : la CUB a mis sur pied un groupe de travail coordonné par BCL pour écrire une réclamation dans le cadre de l'enquête publique du PRAS démographique. Celle-ci a été envoyée le 9/07/12. Elle est synthétisée dans un article du n°84 de décembre 2012 des ex « Cahiers de l'Urbanisme » de la Région wallonne désormais appelés « Cahiers Nouveaux »
- Secrétariat d'Etat à l'Urbanisme:
Mars 2012: invitation à la CUB de la part du secrétaire d'état Kir pour la présentation/inauguration du site « Nova Citoyen » (service permettant au demandeur d'un permis d'urbanisme ou de lotir de connaître l'état d'avancement de sa demande)
- BMA: Bouwmeester/Maitre Architecte; malgré ses demandes formelles et informelles, y compris faites avec le VRP, la CUB n'est jamais invitée comme telle aux différents événements, réflexions et/ou montage de concours, soit d'architecture, soit d'urbanisme qu'il organise); invitation du BMA à la présente AG (comme en 2012 mais où non présent)
- Habilitation en urbanisme 120 ECTS (+ cf infra point 1.4) : lettre du 24/08/12 de la CUB au Ministre Président Picqué, aux Ministres Cerexhe, Grouwels et Huytebroeck, aux Secrétaires d'Etat De Lille, Kir et Doukeridis. Réponse uniquement de Picqué et Kir.
- AATL; ADT:
Envoi par l'AATL de l'Observatoire des Bureaux et de l'Observatoire du Logement ; envoi par l'ADT des son rapport annuel

- Les agréments
L'AATL poursuit la collecte des informations relatives aux agréments comme auteurs de PPAS, de PCD et d'auteurs d'études d'incidences. Ces listes sont en cours de validation et seront mises sur le portail urbanisme (www.urbanisme.irisnet.be) dans les prochaines semaines.

1.3. RELATIONS EXTERIEURES : RAPPORTS AVEC LES ASSOCIATIONS

A. CEU(Conseil européen des Urbanistes) / ECTP

Rappels :

- CUB : 1 des 30 « full members » ; cotisation = 1400 euros
- CUB : capacité et opportunité d'influence et d'observation via le Président BCL qui est secrétaire général ECTP-CEU ; durera > fin 2013 puis passage au VRP (accord de rotation CUB/VRP)
- ECTP-CEU : site web performant (www.ectp-ceu.eu) dont agenda commun des événements dont ont connaissance les associations ECTP-CEU, ISOCARP-AIU (Association Internationale des Urbanistes), EFLA (European Federation of Landcape Architects), IFHP (International Federation for Housing and Planning, AESOP (Association of the European School of Planning) .

A.1. ExCo (CD) du CEU

- Activités du Président Bruno Clerbaux comme Secrétaire Général
 - Participation à 6 ExCo (Executive Committee) et 2 AG : Istanbul et Bruxelles
 - Coaching du secrétariat de l'ECTP-CEU et du site web au siège social au Belo : 1/2 journée chaque semaine au Belo + 1/2 journée chaque semaine au bureau

A.2. Principaux chantiers en cours (groupes de travail, lobbying):

- Reconnaissance de la profession > libre circulation des urbanistes en Europe:
 - Rappels
 - But poursuivi : permettre la libre circulation des urbanistes par les reconnaissances mutuelles de qualification (plateforme commune comme défini par la directive 2005/36/EC).Grosse étude en cours à l'ECTP-CEU depuis 2 ans
 - Première partie (état des lieux, de la profession en Europe : modalités, enseignement etc) terminée l'année passée et vous transmise ;
 - Deuxième partie terminée et transmise aux full members pour validation définitive et mise en route de la 3è partie. Réponse de la CUB envoyée le 15/02/13.
 - Toute l'info disponible sur le site de l'ECTP-CEU sous l'onglet « Working Group/Qualification recognition ». + cf infra point 1.4
- Grand Prix Européen de l'Urbanisme + Worshshop des Jeunes Urbanistes européens (« Young Planners »)
 - Exposition et proclamation des Prix du 9^{ème} European Planning Awards le 9/11/12 dans les bâtiments et avec l'appui du Comité des Régions de l'Union Européenne à Bruxelles pendant, et à coté de l'Assemblée des élus régionaux en charge de l'urbanisme de toute l'Europe (networking). En même temps, présentation du travail des

Youngs Planners européens réalisés pendant plusieurs mois. Grand succès. Malgré une lettre spécifique et insistante du Président, l'opportunité que cet événement se tienne à Bruxelles et l'accent mis sur les Jeunes urbanistes, seuls 3 membres CUB étaient présents.

- Aucun des 3 projets présentés par la CUB n'a toutefois été distingué. L'ensemble des envois a fait l'objet d'une brochure disponible sur demande au secrétariat de l'ECTP-CEU (secretariat@ectp-ceu.eu)
 - Un nouveau concours est créé : « European Awards for Planners » ; désormais donc, il y aura chaque année un Grand Prix Européen : une année sur deux ce sera pour l'urbanisme (les projets), une année sur deux pour les urbanistes (les personnes).
- Réécriture de la New Charter of Athens : la New Chart of Athens est le manifeste fondateur consignant, à côté d'autres ouvrages (« Try it this way », « 15 steps for planning » cf site web) la vision pour l'aménagement du territoire de l'ECTP-CEU ; après 2 ans de réflexion, elle est en voie d'être complètement refondue et adaptée aux enjeux du XXI^e siècle et sera affublée du nouveau nom « Charter of European Planning » car la référence à Le Corbusier n'était une référence compréhensible que dans les pays francophones.

A.3. Activités des représentants auprès des organismes suivants :

Des délégués permanents et défrayés par l'ECTP-CEU l'ont représentée en 2012 auprès des organismes suivants,

- Conseil de l'Europe : CDPATEPP
- Union Européenne : Comité des Régions : COTER et UDGG
- Nations Unies : UNhabitat,
- GPN (Global Planet Network)
- APA (American PLanners Association)
- Association iberico-sud américaine
- Conférence internationale par skype le Jour de l'Urbanisme - « Planning Day », toujours en Novembre

A.4. Elargissement du nombre de membres

- Rappels :
 - depuis 2011, ouvert aussi aux administrations et bureaux privés et plus seulement aux associations nationales d'urbanistes
 - constitution, au secrétariat, d'un listing de 350 associations liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, vivier potentiel de membres correspondants.
- ECTP/CEU (rappel : pays du Conseil de l'Europe et non de la seule Union Européenne) = en 2012 : 30 associations (23 full members et 7 corresponding members) soit +/- 30.000 personnes. La Suisse vient de faire sa demande comme full member.

A.5 Synergie avec les autres associations s'occupant d'AT et d'Urb. en Europe

Après l'installation de son siège social et secrétariat à Bruxelles (situé avant à Londres), l'ECTP-CEU a réussi à finaliser, l'installation, dans le même lieu physique, à savoir le BELO à Bruxelles, et sous son leadership, des secrétariats et sièges des antennes européennes de l'ISOCARP/AIU, IFHP, AESOP. Désormais existe ainsi, dans le même lieu, une task force rassemblant tous les acteurs pour servir d'interface avec les autorités européennes. Au titre de SG, BCL fut et est une des têtes pensantes et

chevilles ouvrières de ce regroupement. 4 réunions « inter-associations » ont ainsi déjà pu être tenues.

A6 Contrats ECTP-CEU

Au cours de 2012, l'ECTP-CEU s'est mise en partenariat avec différentes universités, bureaux d'études etc pour répondre, avec 4 équipes différentes, à l'appel européen IEE (Intelligence Energy) visant à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre en urbanisme pour faire face aux économies d'énergie et modifications climatiques. Un de ces groupes a été sélectionné et l'ECTP-CEU a donc sa première étude internationale rémunérée.

B VRP

- Bruno Clerbaux et Pierre Laconte ont eu divers contacts réguliers avec le VRP soit en bilatéral direct soit via les réunions de l'ISOCARP dont ils sont membres aussi.
- Le VRP vient de suggérer à la CUB, qui n'y a pas encore répondu
 - d'utiliser comme le VRP l'accord que la ND (Délégation Nationale Belge) a obtenu auprès de l'ISOCARP (à savoir une réduction de la cotisation à ISOCARP de 156 à 104 € si on est membre de la CUB)
 - de réfléchir aux conditions d'une cotisation croisée : si on est membre de la CUB, on peut être membre à de meilleures conditions du VRP et vice-versa.

C. ISOCARP

La CUB est membre d'ISOCARP ; la cotisation est de 271 €/an.

Le Président de la Délégation nationale (Belge) est issu du VRP selon l'accord de rotation VRP-CUB convenu pour la représentation belge au sein des institutions internationales. Il est très actif (organisation de conférences, participation aux AG etc) mais force est de constater qu'à part Pierre Laconte et, dans une moindre mesure Bruno Clerbaux, la CUB brille par son absence à ces événements. Voir aussi point B « VRP » supra.

D. AriB « Architects in Brussels »

- Bruno Clerbaux a assisté à 5 réunions. Cette association est très dynamique (cf site web www.arib.be) et est en passe de remplacer l'Ordre dans les discussions avec les autorités régionales bruxelloises. Jusqu'à présent, BCL y mène, en tant que Président CUB du-moins, une mission d'observation et de visibilité de la CUB dès lors qu'il y est essentiellement question d'architecture. Mais, de facto, on y parle aussi d'urbanisme...
- Une « Architects House », dont l'ARiB sera un des administrateurs avec les autres associations d'architectes (UPA, FAB etc) va être incessamment ouverte, après travaux pour une salle d'exposition/réunion et un bar de rencontre, dans le quartier du Sablon, 21 rue Allard où l'AriB a, du reste, son siège social (comme le CIAUD et d'autres). L'opportunité d'y installer aussi le siège social de la CUB est ouverte.

E. UWA : concours, maître architecte

Cf supra 1.2.B.1

- Il s'agit du concours organisé par l'UWA. Le Cabinet Henry souhaite la collaboration de la CUB. Au nom de cette dernière, Bruno Clerbaux et Chantal Vincent ont été à la réunion du 24/04/2012. Suite à quoi la CUB a fait une proposition de collaboration rémunérée (6200 €). En date du 26/06/12, UWA a transmis, via Thierry de Bie, l'accord de principe de travailler en collaboration avec la CUB mais en renvoyant la question du budget au Cabinet.

Suite à quoi Bruno Clerbaux a encore assisté à la réunion du 5/07/12. La possibilité d'obtenir un budget ne s'étant pas concrétisé, le CD a décidé de ne pas poursuivre – du moins tant qu'un défraiement n'est pas prévu.

F. CIAUD

- Affiliation de la CUB: la CUB a demandé son affiliation au CIAUD le 9 septembre 2012. Celle-ci a été acceptée. La cotisation est de 125€ /an
- Sièges d'administrateur pour la CUB : dans la foulée, la CUB a proposé à l'AG du CIAUD du 9/10/12 d'avoir un administrateur au Conseil de direction du CIAUD et a proposé PL. Cette candidature n'a pas été retenue par l'AG.

G UNPLIB

Maty Paryski y représentera dorénavant la CUB.

H. FEDEIE

La FEDEIE est la Fédération des Bureaux d'Etudes agréés en Incidences sur l'Environnement (en RBC et Wallonie) et est très active, particulièrement en Wallonie, grâce à de nombreuses réunions, très régulières, et des groupes de travail (agrément, négociations avec le CWEDD etc).

La CUB y a un œil via ses membres qui en font partie. Cette observation est très importante dans la mesure où l'environnement prend de plus en plus l'ascendant sur l'aménagement dans le traitement de l'aménagement du territoire. A cet égard, la FEDEIE a, par exemple, été approchée pour donner son avis dans le cadre d'un projet d'ordonnance en la matière en RBC, encore confidentiel à ce stade.

1.4. RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION, FORMATION ET ENSEIGNEMENT

Afin de répondre à la directive « Services », le CEU a entamé une vaste étude comparative, visant d'une part l'organisation professionnelle des urbanistes et les métiers et d'autre part, la formation de l'urbaniste.

Pour la reconnaissance professionnelle et comme le VRP ne veut pas s'associer à la CUB pour une procédure commune au niveau de l'état fédéral, le travail se concentrera sur les niveaux européen et régional et/ou communautaire. Néanmoins, cette voie reste hypothétique au regard des niveaux de formation de l'urbaniste.

En effet, il ressort de cette seconde étude du CEU (non encore publiée) que la formation de l'urbaniste en Belgique francophone est peu valorisée, comparativement à d'autres pays, l'organisant en 180 voire 300 crédits. Une telle différence crée de réelles distorsions dans la formation de l'urbaniste et ne répond pas à ce jour aux objectifs visés par le processus de Bologne.

Ainsi, aujourd'hui en CWB, la formation n'est organisée qu'en 60 crédits en master complémentaire par les 3 universités, et depuis cette année académique, en 120 crédits à l'ISURU dans le réseau de promotion sociale.

La CUB a interpellé les différentes autorités de la CWB, de la Wallonie et la RBC pour soutenir la mise sur pied d'un Master en Urbanisme 120 ECTS dans les différents réseaux d'enseignement supérieur.

Plusieurs ministres ont été attentifs à cette demande, mais cela pourrait peut-être s'inscrire dans la réforme de l'enseignement supérieur par le biais du décret « Paysage ».

Il ressort des travaux actuels du CEU et compte tenu des trop grandes différences entre les formations d'une part, mais aussi des pratiques professionnelles d'autre part, qu'une voie médiane se dessinerait par des accords de reconnaissances partiels entre les pays, ...

Cette problématique a été évoquée dans le cadre de L'APERAU (Association pour la Promotion des Etudes et de Recherche en Aménagement et Urbanisme) qui a adopté des critères d'évaluation des formations forts semblables à ceux avancés par le CEU. L'APERAU soutient nos 4 filières de formation afin qu'elles puissent toutes à terme, organiser un master de 120 crédits. Elle recommande également à ce que nos instituts puissent s'inscrire en lien étroit avec le monde professionnel. A cet égard, elle suggère que les étudiants puissent bénéficier d'un stage de 3 mois continus en entreprise, dans leur parcours d'étude. Il s'agit pour les praticiens d'éclaircir cette demande.

Les représentants des 4 formations ont été récemment invités à rejoindre notre groupe de travail pour une démarche commune sur le devenir de l'enseignement de l'urbanisme, notamment dans une perspective européenne (voir « Draft Stage 2 Study du CEU »)

Par ailleurs, des travaux communs sont organisés entre l'UCL, l'ULB et l'ISURU avec l'IAUL (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille), afin de monter un master européen (programmes d'échanges et de spécialisation) aujourd'hui baptisé « Initiative pour la Ville Européenne ».

1.5 PROJETS EN COURS

A. Groupe de travail marchés publics de services et outils d'urbanisme en Wallonie et en Région de Bruxelles Capitale

Le groupe de travail constitué pour les « Marchés publics » a pour objet la rédaction de cahiers de charges type pour l'élaboration des différents documents d'urbanisme en Wallonie et RBC.

Ce chantier répond à la nécessité de recadrer les relations entre parties, suite aux trop nombreuses modifications légales (Marchés publics, législation sociale, CWATUPE, COBAT, évaluations environnementales, information du citoyen...). En outre, la plupart des CSC qui sont imposés actuellement, sont particulièrement inéquitables, rendant la viabilité des bureaux d'études, particulièrement précaire. On observe que la tendance marquée depuis plusieurs années d'une désaffection des bureaux se poursuit et il nous revient que certains appels d'offres restent sans candidat...

Ce groupe (Pierre Cox, Fabienne Hennequin, David Aerts, Sylvie Agneessens, Bertrand Ippersiel pour la Wallonie, Serge Colin, Maty Paryski, Didier Recollecte, Anne Sinzot et Serge Colin pour Bruxelles Capitale) a poursuivi le travail de rédaction du premier cahier des charges-type avec l'UVCW (Thibaut CEDER et Madame Van Rillaer, consultant Philippe Pieters) et l'appui de Philippe Flamme (Professeur d'université reconnu en la matière).

Le document « Cahier des charges-type : PCA » est finalisé et consultable sur le site de la CUB et téléchargeable par les membres adhérents à l'UVCW, depuis la fin 2012.

Les modifications les plus sensibles visent :

- L'usage de la procédure négociée avec publicité
- La dérogation à la constitution du cautionnement
- Les paiements échelonnés tout au long de la mission

- La séparation nette entre la partie de mission obligatoire de l'auteur agréé et des missions complémentaires éventuelles, sous la forme d'un marché mixte

Dans la foulée, les autres outils feront l'objet d'un CSC spécifique (PCAR, PCA_PRE, SSC, RCU et RUE) en RW et pour leurs homologues en RBC.

B. Groupe de travail « Assurances »

Déjà l'année passée, un groupe de travail de la CUB avait planché sur cette problématique et avait questionné les compagnies proposant couramment ce produit d'assurance en Wallonie et à Bruxelles.

Les trois compagnies qui ont été interrogées sont les suivantes :

- ARCO SCRL rue Tasson-Snel 22 à 1060 Bruxelles
- EUROMAF boulevard Bischoffsheim 11 bte 6 à 1000 Bruxelles
- PROTECT SA chaussée de Jette 221 à 1080 Bruxelles

Seul Arco et Protect nous ont remis une proposition de contrat comprenant des clauses spécifiques pour les missions d'urbanisme, accompagnée de taux d'honoraires différenciés.

Les projets remis par ces 2 compagnies nous ont poussés à poursuivre les négociations avec Protect, compagnie disposée à mettre en place un contrat spécifique dédié aux membres de la CUB. Nous avons tenu plusieurs entrevues dans les locaux de Protect afin de bien définir le contenu que nous attendions de ce contrat Urbanistes.

L'offre de PROTECT est ventilée suivant trois catégories de missions dont sont chargés les urbanistes : elle définit en résumé (détails voir modèle de contrat en annexe) :

- **Les missions d'urbanisme avec travaux, catégorie A : 2,5% des honoraires ;**
- **Les missions d'urbanisme sans travaux, catégorie B : 0,35% des honoraires ;**
- **Les missions d'urbanisme à caractère stratégique, catégorie C : 0,10% des honoraires.**

Les conditions proposées par Protect s'adressent exclusivement aux urbanistes membres de la CUB.

Cette police proposée par Protect est adaptée spécifiquement aux missions d'urbanisme. Elle ne répond de ce fait pas aux conditions de la loi Laruelle, fixant les modalités d'assurance pour les architectes. Il convient donc, pour les bureaux qui sont chargés à la fois de missions d'urbanisme et d'architecture, de disposer de deux polices différentes qui peuvent, par ailleurs, être souscrites auprès d'une compagnie différente de Protect pour les garanties autres que l'urbanisme.

Le représentant de Protect sera présent à l'AG pour présenter le produit et répondre aux questions des membres.

E. Groupe de travail « Comité de rédaction » par Marc Jortay

Rappel.

-Collaboration avec la RW : revue des cahiers nouveaux.

-Un membre du CD fait partie du comité de rédaction : Marc Jortay

Bilan 2012.

Parmi les thématiques abordées, nombreux sont les sujets qui ont trait à notre activité professionnelle.

Les auteurs, membres de la CUB sont instamment priés de mentionner à la signature de l'article, leur qualité de membre de la CUB.

Ci-après le détail des publications et les auteurs « déclarés CUB ».

N°82 de juin 2012 : développement territorial : passé-présent-futur.

J.C De Brauwer ,M Jortay, H Sirault, J.M.Degraeve, B Clerbaux, P.Laconte, P.Vermeylen.

N°83 de septembre 2012 : Journées du patrimoine - grandes figures de Wallonie : Néant.

N° 84 de décembre 2012 : Habiter autrement.

P.Simoens,R.Dardenne, JM.Degraeve,B.Clerbaux,Y.Hanin,M.Paryski.

Les futures publications sont :

N° 85 de mars 2013 : Politique foncière

P.Simoens, P.Laconte.

N°86 de juin 2013 : Discours politique et aménagement du territoire.

En attente de sujets.

N°87 de septembre 2013 : Patrimoines » Extra » ordinaires.

En attente de sujets.

Les auteurs sont souvent les mêmes : appel aux vocations ! Merci

E. Groupe de travail « Méta Données » par Sylvie Agneessens

L'objectif de ce GT en début de fonctionnement est de simplifier pour les membres de la CUB l'accès aux données cartographiques des régions wallonne et bruxelloise.

1.6 PROJETS A MENER D'ICI L'AG 2014

Les objectifs récurrents de visibilité, de crédibilité et de viabilité de notre association seront poursuivis sur base d'une triple réflexion sur :

- une profonde évolution de nos structures
- une professionnalisation progressive, mais continue, de ces structures
- un refreshing du lay-out (noms, logo, site) en phase avec ces deux premiers points

L'objectif est de venir devant l'AG de février 2014 pour y faire approuver ces nouvelles structures, ces nouveaux moyens et la nouvelle équipe dirigeante qui devra les mettre en œuvre.

L'énergie et la disponibilité du CD, en 2013, seront donc prioritairement affectées à ces tâches même si les autres seront poursuivies (en particulier l'élaboration des conventions-type) ou créée (GT « 3D »).

A EVOLUTION DES STRUCTURES DE LA CUB

Après réflexions et discussions, le CD a décidé de disposer, à l'avenir, de 2 structures :

- une structure pour la défense et la promotion des urbanistes et des modalités d'exercice de leur profession ; c'est l'actuelle Union professionnelle, maintenue mais améliorée
- une structure pour faire entendre notre voix (la voix des urbanistes et des aménageurs du territoire, via des colloques, publications, communiqués de Presse, concours) sur la matière proprement dite

« squattée » par de plus en plus d'intervenants divers, mieux organisés et/ou nantis que nous ; bien que l'examen juridique ne soit pas encore finalisé, c'est une ASBL qui apparait la meilleure formule à cet égard notamment parce qu'elle permet l'accès aux subsides pour organiser, ce qui est très problématique dans le cadre d'une Union comme dans la situation actuelle.

Cette structure pourrait peut-être aussi, à certaines conditions, fournir des services rémunérés : ex. : prendre en charge l'analyse critique de cahiers des charges envoyés par ses membres et s'en faire le porte-parole vers les autorités pour dénoncer certaines pratiques, conseiller les pouvoirs publics etc.

Un groupe de travail, constitué de plusieurs membres du CD (BCL, MJO, MPA, PCO) a donc été mis sur pied et s'est déjà réuni à 2 reprises. Mais appel est fait pour l'élargir aux membres intéressés. Les réunions suivantes, déjà programmées, auront lieu les mercredis 6/3 et 13/3 à 10h30 chez MJO à Verviers.

Ce GT devra finaliser les réflexions quant au fond c'est-à-dire quant aux statuts et règlements d'ordre intérieur de ces 2 structures: catégories de membres, conditions d'accès et de cotisation, modalités d'amélioration fonctionnelle comme l'introduction d'AG virtuelles, représentation garantie de toutes les catégories aux CD comme les Jeunes Urbanistes etc).

Un point particulièrement important concerne les membres ; l'intention est clairement d'élargir l'assiette de recrutement et, par là, les moyens financiers ; si les membres de l'Union resteront relativement les mêmes (avec des adaptations comme les CATU etc.), l'ASBL devrait être largement ouverte, à l'instar de nos collègues du VRP, à tous ceux, personnes et structures qui sont connectés, d'une façon ou d'une autre, aux matières : bureaux d'études, villes et communes, administrations, para-régionaux etc.

B PROFESSIONNALISATION

Comme en témoigne le présent PV, la CUB est de plus en plus dynamique. Il est clair toutefois que les missions qu'elle s'assigne (représentation, groupes de travail, site web, articles etc.) ne peuvent plus être rencontrées dans le système de quasi-bénévolat actuel c'est-à-dire sans une vraie professionnalisation, en tout cas, en premier lieu, du secrétariat.

Dans un premier temps, un mi-temps soit une charge de +/- 30.000 euros serait suffisant. Reste à trouver ce montant, représentant déjà +/- le double des cotisations. Reste aussi à évaluer la pertinence d'un siège social spécifique – et le coût que cela implique. Si cela était décidé, l'idéal serait de partager ce local avec un autre groupe (cf opportunité à l'Architects House qui a le même problème ?)

La CD a donc décidé de mettre aussi en place une politique de sponsoring – en particulier lors de ses événements et sur son site web.

C REFRESHING SUBSEQUENT (nom, logo, site web)

NOM & LOGO

La réflexion sera finalisée.

SITE INTERNET

Un travail préparatoire a été mené avec l'agence Tilt Factory. Sur base de nos intentions, des propositions ont été établies, tant en termes d'architecture du site (les pages, les liens, les bases de données,...) que de graphisme. L'étape

suivante consiste à produire le site et à fournir du contenu. La réalisation finale du site est à mettre en relation avec la stratégie de communication.

Nous avons reçu un devis détaillé reprenant tous les éléments que nous ambitionnons de produire sur le site. Le montant de 18.000 € étant trop important pour nos finances, différentes solutions sont à l'étude :

- une réalisation progressive étalée sur 3-4 ans
- la recherche de sponsors (en cours)
- la demande de subsides

Au-delà de la réalisation technique du site, de nouveaux contenus devront être fournis par les membres : nous offrirons en effet un espace pour publier des projets, des articles, lancer des débats....

LINKEDIN

La page LinkedIn a été ouverte à des membres extérieurs, nous espérons ainsi en dynamiser l'usage. Cependant, l'activité y reste très faible.

Pour que la page vive et soit dynamique, la participation de chacun est nécessaire, sans que cela ne vous demande plus de temps que celui que vous voudrez bien y consacrer. SCO reste à votre disposition lors du walking-dîner pour vous expliquer le fonctionnement et les principes de LinkedIn.

5. INTERVENTION DES MEMBRES ET DEBAT

Y a-t-il beaucoup de membres qui exportent ? Quelques membres proposent leurs services à l'étranger.

Feedback des CSC types : ils sont placés sur les sites de l'UVCW et de la CUB.

Informez la CUB sur des CSC mal écrits pour réaction : oui c'est un projet difficile à mettre en œuvre car la logistique est importante. La CUB a déjà réagi à des CSC mal rédigés à la demande de plusieurs membres.

Appel aux bonnes volontés dans les GT : liste des GT sera soumise aux membres dans les prochaines semaines.

PV des CD à placer sur le site : en attente du nouveau site, pas possible actuellement.

Pourquoi contact difficile avec Maître Architecte et CIAUD ? La CUB l'a invité à plusieurs reprises. Il est venu au CD de 2011 mais le sujet de la planification au niveau européen était difficile et ne semble pas avoir été attractif.

Concernant le CIAUD, il apparaît que les architectes font de l'urbanisme à Bruxelles. Les urbanistes ne sont donc pas vraiment reconnus..., A+ s'adresse au départ à des architectes. La CUB n'a pas témoigné de stratégie pour figurer dans le CA.

Pourquoi pas un Maître Urbaniste ? Il faut mieux cibler notre travail. Mieux communiquer, la pluridisciplinarité est propre à l'urbaniste.

Un membre informe qu'un cercle de pensée a été créé par R. Demotte à Tournai et en Wallonie picarde, il s'agirait d'un saut qualitatif.

Un problème d'image de notre profession se pose. Il faut donner un message positif, cela sera l'objet de la future ASBL.

Urbaniste : est caractérisé par la notion de bien commun

Architecte : sa mission est davantage liée au Maître d'Ouvrage

Quelles seront les règles du sponsoring ? Le GT travaille à ce sujet.

6. RAPPORT DU TRÉSORIER BIBLIOTHÉCAIRE

Cf. annexes ci-après

Deux membres sont désignés comme scrutateurs pour la vérification des comptes de 2012 : MM Serge Peeters et David Aerts.

Les scrutateurs confirment la régularité des comptes qui sont approuvés à l'unanimité (à main levée).

Ils sont dès à présent désignés pour examiner les comptes de 2013 (avant l'AG 2014). Personne ne souhaite leur remplacement. Aucune candidature n'est présentée.

7. VOTE SUR LES NOUVELLES DEMANDES D'ADHESION ET INFORMATION SUR LES DEMISSIONS

Voir document annexe ci-joint.

ADHESIONS

Les dossiers de 17 demandes d'adhésion (9 stagiaires, 8 effectifs) ont été rentrées, ont été considérés comme complets et ont été acceptés par le CD (voir liste ci-après). Ces candidatures sont présentées à l'AG.

Les votes ont été unanimement positifs pour 15 adhésions, une abstention pour 2 adhésions de personnes n'ayant pas le diplôme d'urbaniste

Membres effectifs :

Mmes et MM. Barlet, Bianchet, De Bie, Demailly, François, Frère, Loir, Vanhove

Membres stagiaires :

Mmes et MM. Bashti, Basista, Blaffart, David, Joly, Ledocte, Seremet, Simon, Totain

DECES OU PERTE DE CONTACTS DE MEMBRES HONORAIRES

MM. Blondel, Dolphyn, Eggerickx, Vranckx

Total : 4 personnes

DEMISSIONS

Démissions par courrier : Delvaux, Goubau, Huybreck, Lambotte

Démissions orales : Labarre, Morsomme, Tilman, Vandevoorde, Van Meerbeeck

Total : 9 personnes

Les membres démissionnaires sont des personnes ayant pris leur pension ou ayant changé d'activité.

La séance officielle est levée.

8. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

18.15

Par le Président

11 nouveaux membres présents sont applaudis.

9. PRESENTATION DE LA POLICE PROTECT

18.30

Par le représentant Protect

10. CONFERENCE-DEBAT

19h00

Monsieur Germain Dondelinger, président du Fonds Belval parle de la reconversion du site Belval à Esch-sur-Alzette

Monsieur Guillaume Van Der Vaeren de JNC & Monsieur Bruno Bianchet, auteurs de projet du master plan pour l'entreprise Dufèrco parlent de la reconversion du site des anciennes Forges de Clabecq à Tubize

Madame Delcuve et Monsieur Waleffe de l'entreprise DUFERCO sont présents et répondent aux questions.

La conférence est suivie d'une séance de questions-réponses.

11. WALKING DINNER

La soirée se termine par un walking Dinner avec 67 participants (46 membres, 10 nouveaux membres et 11 invités).